il en écran

www.fedetvc.qc.ca

Bulletin de liaison Numéro 80, septembre 2018

Dans ce numéro :

- Les TCA : enracinées dans notre histoire, tournées vers l'avenir
- 20e congrès annuel : table-ronde et conférence
- Première édition des prix Reconnaissance
- Invitation — Événement « Pour en finir avec les fausses nouvelles »
- Remaniement ministériel : nomination d'un nouveau ministre du Patrimoine canadien
- Renouvellement des licences de Cogeco et Vidéotron
- Infographie : 20 ans de Fédération en un clin d'œil
- Les bons coups

LES TCA : ENRACINÉES DANS NOTRE HISTOIRE, TOURNÉES VERS L'AVENIR

Le 20e congrès annuel de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec, qui se tiendra les 12-13-14 octobre 2018 à l'Hôtel Montfort de Nicolet, se déroulera sous la thématique « Les télévisions communautaires autonomes : enracinées dans notre histoire, tournées vers l'avenir ». Ce thème évoque l'image d'un arbre. Cette métaphore nous semble tout à fait approprié pour représenter les TCA.

En effet, un arbre se nourrit par ses racines; les TCA, depuis leurs débuts, se nourrissent de leur histoire riche fondée sur les principes d'autonomie, de participation citoyenne, d'éducation populaire et d'action communautaire.

Les nutriments captés par les racines vont se transformer en sève pour alimenter l'arbre. Cette sève peut être transformée à son tour par l'intervention humaine afin de réjouir les papilles de tout un chacun. On a qu'à penser au sirop d'érable! Et la programmation des TCA, par le travail impliqué de ses artisans et de ses bénévoles, est tout aussi savoureuse que le sirop d'érable.

Ces mêmes racines qui permettent la production de sève servent aussi à ancrer l'arbre dans la terre, tout comme les TCA sont ancrées dans leur communauté, visant à croître avec elle.

Tout au haut de l'arbre, on y retrouve les feuilles. Ces feuilles qui tournent, cherchant s'orienter vers la lumière, tout comme les TCA se tournent et s'orientent vers l'avenir. Tel un arbre qui rougit à l'automne pour se préparer à l'hiver, les TCA élaborent des stratégies inusités pour s'adapter à un environnement toujours changeant. À tous les printemps, les arbres bourgeonnent et fleurissent, à l'image des TCA qui cherchent constamment à se renouveler et à innover.

Finalement, le paysage d'une forêt nous vient en tête. Une forêt en santé est une forêt diversifiée puisque chaque essence d'arbre y joue son rôle. Certaines études scientifiques indiquent même que les arbres communiquent entre eux et que cette communication est utile à leur préservation. Ici, si chaque TCA est un arbre, ensemble nous sommes une forêt vibrante et vivante.

20E CONGRÈS ANNUEL : TABLE-RONDE ET CONFÉRENCE

Samedi 13 octobre 2018

Table ronde sur l'histoire de la Fédération

20 ans de Fédération des TCA

Pour souligner le 20e anniversaire de la Fédération des TCA, nous avons invité des gens s'étant impliqués auprès de la Fédération à s'exprimer sur l'histoire de celle-ci. La discussion permettra de faire un retour sur la fondation de la Fédération et les enjeux défendus au cours des deux dernières décennies. Ce « retour aux souches » vise à alimenter une réflexion sur la place qu'occupe aujourd'hui la Fédération dans l'objectif d'orienter son avenir.

Les panélistes sont :

- **Mme Isabelle Voyer**, membre fondatrice de la Fédération (1998) et ancienne directrice générale de la TVC des Bois-Francs
- **M. Ernest Laplante**, fondateur de TV Témis (1997)
- **M. Stéphane Lépine**, de la télévision La Portneuvoise et ancien membre du C.A. de la Fédération

Pour se concentrer sur l'avenir après s'être ressourcé dans notre passé avec cette table-ronde, un atelier sur la transformation numérique chez les télévisions communautaires autonomes suivra.

Dimanche 14 octobre 2018

Stéphane Parent de Concierge Markerting

Comment rentabiliser une communauté

La publicité numérique prend de plus en plus de place et les supports traditionnels sont en perte de vitesse. Sans compter que les annonceurs veulent avoir des preuves qu'ils atteignent leurs objectifs d'affaires avec les médias qu'ils choisissent. Comment les télévisions communautaires peuvent croitre dans le contexte actuel ?

Elles doivent maximiser les retombées de leur communauté et doivent sortir du cadre télévisuel pour offrir de la valeur à leurs annonceurs sur l'ensemble de leurs plateformes. Elles doivent se positionner comme un joueur médiatique régional essentiel à tout annonceur qui veut se commercialiser dans la région. Finalement, elles doivent avoir une force de vente pour avoir un rayonnement efficace.

Lors de cette présentation nous verrons :

- Les constituantes d'une communauté qui offre de la valeur;
- Les bases d'une stratégie de commercialisation et de positionnement efficace;
- Quels sont les produits qui peuvent être offerts aux annonceurs locaux hors du cadre télévisuel;
- Les bases de la représentation médiatique multi plateforme.

PREMIÈRE ÉDITION DES PRIX RECONNAISSANCE

La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec est heureuse d'introduire la première édition du gala reconnaissance pour souligner son 20e anniversaire lors du congrès annuel. Cette remise de prix permettra de célébrer les bons coups réalisés par les TCA lors de la dernière année!

La remise des prix reconnaissance se déroulera le samedi 13 octobre en soirée.

Pour connaître les détails quant au dépôt d'un projet ou d'une réalisation, veuillez vous référer au courriel envoyé aux membre par Audrey Michel en date du 20 août 2018. **La date butoir pour le dépôt est le 29 septembre 2018**.

INVITATION — ÉVÉNEMENT « POUR EN FINIR AVEC LES FAUSSES NOUVELLES »

9 & 10 NOVEMBRE 2018 — GRANDE BIBLIOTHÈQUE DE MONTRÉAL

La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec participera à l'événement « Pour en finir avec les fausses nouvelles » qui se tiendra les 9 & 10 novembre 2018 à la Grande Bibliothèque de Montréal. Nous animerons une table ronde sous le thème **« Les médias communautaires et la lutte aux fausses nouvelles. »** le **samedi 10 novembre de 13h15 à 14h45**.

Pour consulter, l'ensemble de la programmation, rendez-vous au **www.media-education2018.teluq.ca**. **L'événement est gratuit, mais l'inscription est requise (jusqu'au 26 octobre 2018).** Nous espérons vous voir en grand nombre! Pour ceux et celles qui ne pourront participer, nous vous présenterons un compte-rendu lors du prochain bulletin de liaison.

REMANIEMENT MINISTÉRIEL : NOMINATION D'UN NOUVEAU MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

L'honorable Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine Canadien et du Multiculturalisme

Le 18 juillet 2018, à quinze mois des élections, le premier ministre Trudeau procédait à un remaniement ministériel.

À cette occasion, l'honorable Mélanie Joly, qui occupait les fonctions de ministre du Patrimoine Canadien depuis 2015, a été nominée à titre de ministre du Tourisme, des Langues Officielles et de la Francophonie.

Le poste de ministre du Patrimoine Canadien et du Multiculturalisme revient à l'honorable Pablo Rodriguez. Député dans la circonscription d'Honoré-Mercier, M. Rodriguez occupait auparavant le poste de whip du gouvernement.

La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec tient à féliciter les deux ministres de leur nomination respective. De plus, dans cette période de transition, nous souhaitons affirmer notre désir de poursuivre le travail déjà entamé auprès de Patrimoine Canada avec le nouveau ministre.

RENOUVELLEMENT DES LICENCES DE COGECO ET VIDÉOTRON

Après avoir renouvelé les licences d'entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) terrestres de Cogeco et de Videotron du 1er décembre 2016 au 30 décembre 2017 (2016-458 & 2017-453), le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a renouvelé les licences par voie administrative du 1er décembre 2017 au 31 mai 2018 (2017-159); et du 1er juin 2018 au 31 août 2018 (2018-182). En date du 2 août 2018, le (CRTC) a finalement renouvelé les licences de Cogeco et de Vidéotron pour une période respective de 7 ans et 6 ans. Dans les pages suivantes, nous avons relevé quelques faits saillants des décisions de radiodiffusion touchant ces renouvellements. Dans un effort de faciliter la lecture, les textes ont été adaptés. Vous pourrez retrouvez les décisions en vous fiant aux paragraphes référés.

Décision de préambule CRTC 2018-263

Émissions admises à titre de programmation locale ou d'accès

- À compter du 1er septembre 2018, les EDR ne seront plus autorisées à compter les matchs de la Ligue canadienne de hockey comme programmation d'accès. Cependant, elles pourront les inclure dans le calcul de programmation locale si une émission particulière répond aux critères établis. *(Paragraphe 41)*
- Conformément à la politique sur la télévision communautaire et à la définition de l'expression « professionnels des médias » interprétée par le Conseil, les émissions provenant de professionnels des médis ne seront ne seront plus acceptées comme de la programmation d'accès. *(Paragraphe 48)*

Répartition de la programmation d'accès dans la journée de diffusion

- Le Conseil n'estime pas approprié d'imposer une condition de licence, demandée par la Fédération des TCA du Québec, obligeant à Vidéotron à attribuer aux émissions produites par les TVC un créneau plus important dans l'horaire de diffusion. Néanmoins, le Conseil rappelle à tous les titulaires d'EDR qu'ils devraient répartir la programmation d'accès tout au long de la journée de radiodiffusion, y compris pendant la période de grande écoute. *(Paragraphes 50 & 51)*

Système de mesure d'auditoire au moyen de boîtiers décodeurs

- Le Conseil conclut qu'il convient d'exiger des EDR intégrées verticalement qu'elles fournissent les données des décodeurs à un système national de mesure d'auditoire au moyen de décodeurs au plus tard le 30 septembre 2019. Si le système n'est pas en place à cette date, les EDR devront transmettre ces données sur demande, aux services de programmation canadiens. *(Paragraphes 114, 115 & 116)*

Condition de licence sur le sous-titrage

- La condition de licence et l'attente relatives au sous-titrages, comme le prévoit la politique sur la télévision communautaire, devraient entrer en vigueur d'ici la fin de la plus longue période de licence (jusqu'au 31 août 2025*) accordée aux EDR dans la présente instance; cette mesure vise à donner aux EDR suffisamment de temps pour accélérer leur production de sous-titrage et améliorer leurs processus afin de les plus efficaces et abordables. (*Paragraphe 130)*

Décision de radiodiffusion CRTC 2018-264

Le Conseil renouvelle les licences des EDR terrestres de Cogeco (diverses localités au Québec et en Ontario) du **1er septembre 2018 au 31 août 2025**.

*jusqu'au 31 août 2024 pour Vidéotron

*Le CRTC renouvelle les licences d'EDR terrestres de Vidéotron (desservant diverses localités au Québec) du **1er septembre 2018 au 31 août 2024**.*

Financement des sociétés de télévision communautaire

- Le Conseil refuse les demandes de certains intervenants (notamment la Fédération des TCA du Québec et CSUR la tété) d'imposer des obligations liées au financement des TVC puisque le Conseil conclu dans la politique sur la télévision communautaire que les exigences en matière de dépenses et de présentation d'accès sont suffisantes pour garantir qu'un volume adéquat de ce type de programmation soit distribué par les canaux communautaires (voir la politique sur la télévision communautaire, paragraphe 172). *(Paragraphes 22 à 26)*

Programmation des sociétés de télévisions communautaires locales — Émissions en format haute définition

- Le Conseil refuse la demande de la Fédération des TCA du Québec et CSUR la télé d'imposer à Vidéotron de diffuser par les TVC en HD puisque le Conseil note que la transition vers la HD progresse, même en l'absence d'exigences réglementaires. Le Conseil considère que puisque les TVC ne sont pas toutes de la même taille, qu'elles ne bénéficient pas toutes du même budget et qu'elle ne produisent pas toutes les mêmes types d'émissions, il semble normal que le rythme de la transition vers la HD varie d'un service à l'autre. Le Conseil encourage toutefois Vidéotron à distribuer les émissions des TVC en HD dès que celles-ci seront en mesure de fournir à Vidéotron des émissions dans le format requis et que les installations de diffusion HD seront disponibles. (*Paragraphes 27 à 30)*

Reflet des groupes sous-représentées dans la programmation communautaires

- Le Conseil refuse la demande du English Language Arts Network consistant à imposer des conditions de licence exigeant que Vidéotron continue d'exploiter son canal communautaire MAtv au niveau de financement actuel, soit 1,5%, et à imposer des niveaux précis d'émission aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. *(Paragraphe 46)*

Sous-titrage codé

- Le Conseil refuse la demande de Vidéotron d'exclure le contenu en direct de l'obligation de sous-titrage. (*Paragraphe 69)*

- Le Conseil souligne que l'exigence et l'attente, telles qu'elles sont établies dans la politique sur la télévision communautaire, ne devraient entrer en vigueur pour Vidéotron qu'après la fin de la nouvelle période de licence. Le Conseil note qu'il est possible qu'il y ait des améliorations au chapitre de la technologie permettant le sous-titrage pendant cette période. Il souligne également que le titulaire aura l'occasion de soulever ses préoccupations durant le prochain processus de renouvellement des licences des EDR, si ces améliorations ne surviennent pas avant l'entrée en vigueur d'une condition de license. Ainsi, le Conseil rejette la proposition de Vidéotron selon laquelle les dépenses associées au sous-titrage des émissions produites par les EDR seraient limitées à 1,25% du budget global de leurs canaux communautaires. *(Paragraphe 70)*

Connaissez-vous votre Fédération?

Les objectifs:

- Promouvoir le développement de la télévision communautaire autonome au Québec;
- Favoriser la concertation entre les membres et avec les différents partenaires;
- Défendre et promouvoir les intérêts des membres;
- Consolider et développer le financement des TCA

Les services offerts:

- Rédaction de bulletins de liaison
- Alimentation des réseaux sociaux;
- Représentation des TCA auprès des différentes instances
- Promotion des TCA et de la Fédération;
- Réalisation d'activités de concertation entre les TCA, comme le congrès annuel;
- Concertation entre les TCA et les partenaires du milieu;
- Consolidation et développement du financement des TCA;
- Recherches ponctuelles pour les membres;
- Favoriser la formation des membres.

Nous contacter :

227, rue Notre-Dame Est,
Victoriaville (QC) G6P 4A2
1.888.739.1616
fedetvc@fedetvc.qc.ca
www.fedetvc.qc.ca

Rédaction et conception

Audrey Michel

Infographie : 20 ans de Fédération en un clin d'oeil

Le 24 juillet 2018 marquait officiellement le 20e anniversaire de la fondation de la Fédération. Pour cette occasion, nous avons produit une infographie (ci-jointe) présentant quelques unes de nos réalisations au fils des années. Vous retrouvez également cette infographie sur notre site Internet au www.fedetvc.qc.ca sous « Actualités ».

Bien évidemment, nous vous encourageons à partager cette infographie dans vos réseaux. N'oubliez pas que vous soutenez la Fédération en rendant le travail qu'elle accomplie visible!

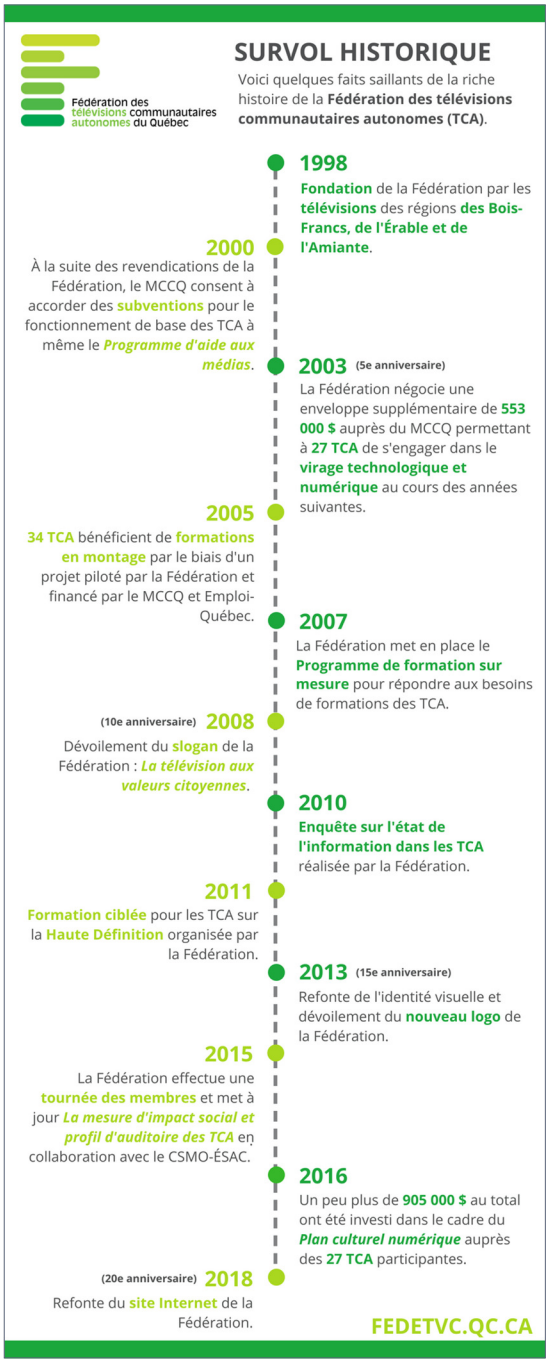

Les bons coups !

- TVC d'Argenteuil reçoit une subvention de 20 000 $ de la MRC d'Argenteuil provenant du Fond d'investissement en économie sociale
- La TVCL organise une soirée bénéfice le 13 septembre pour souligner ses 20 ans
- La TVCÉ diffusera une série de reportages intitulée « Mémoire vivante » sur ses ondes et son site Web

Tous les détails au www.fedetvc.qc.ca